

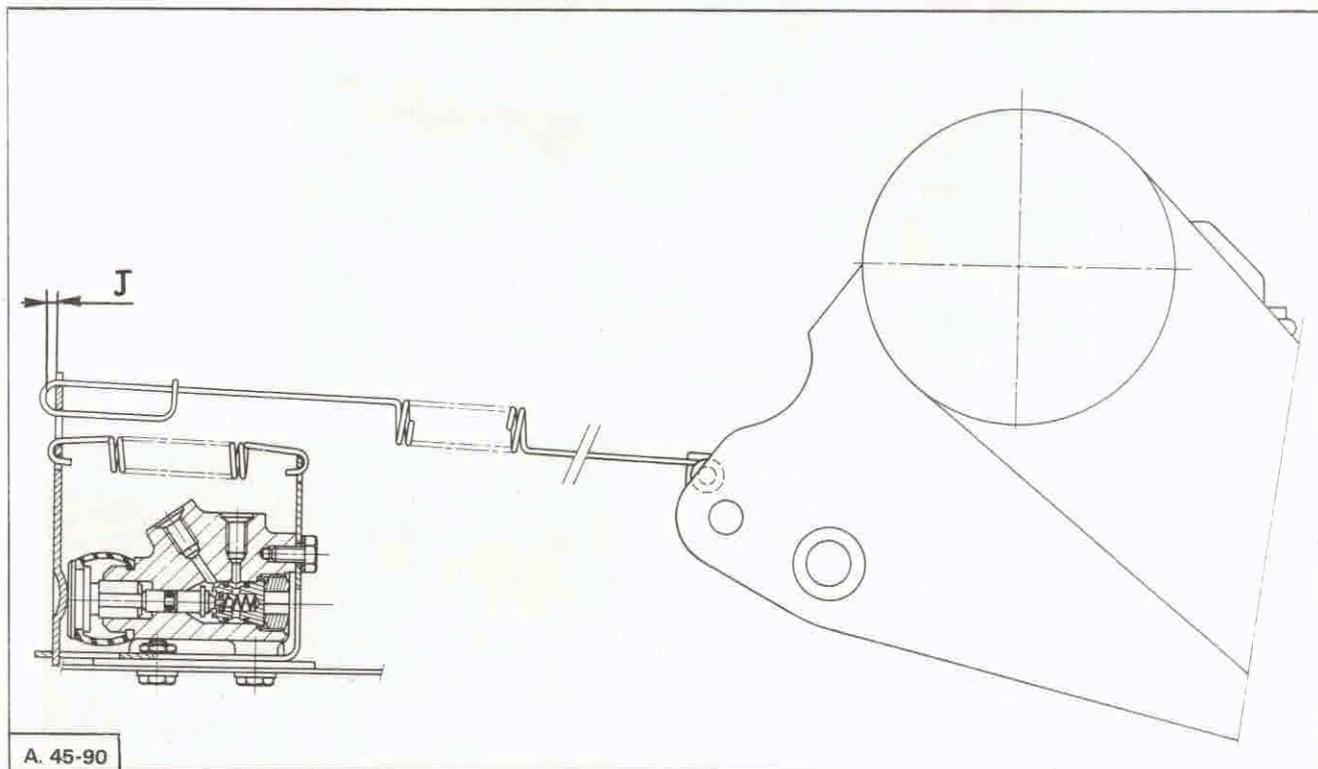
IV- FREINAGE

Montage d'un nouveau limiteur de pression, asservi à la charge (Pression de coupure à vide : 25 bars).

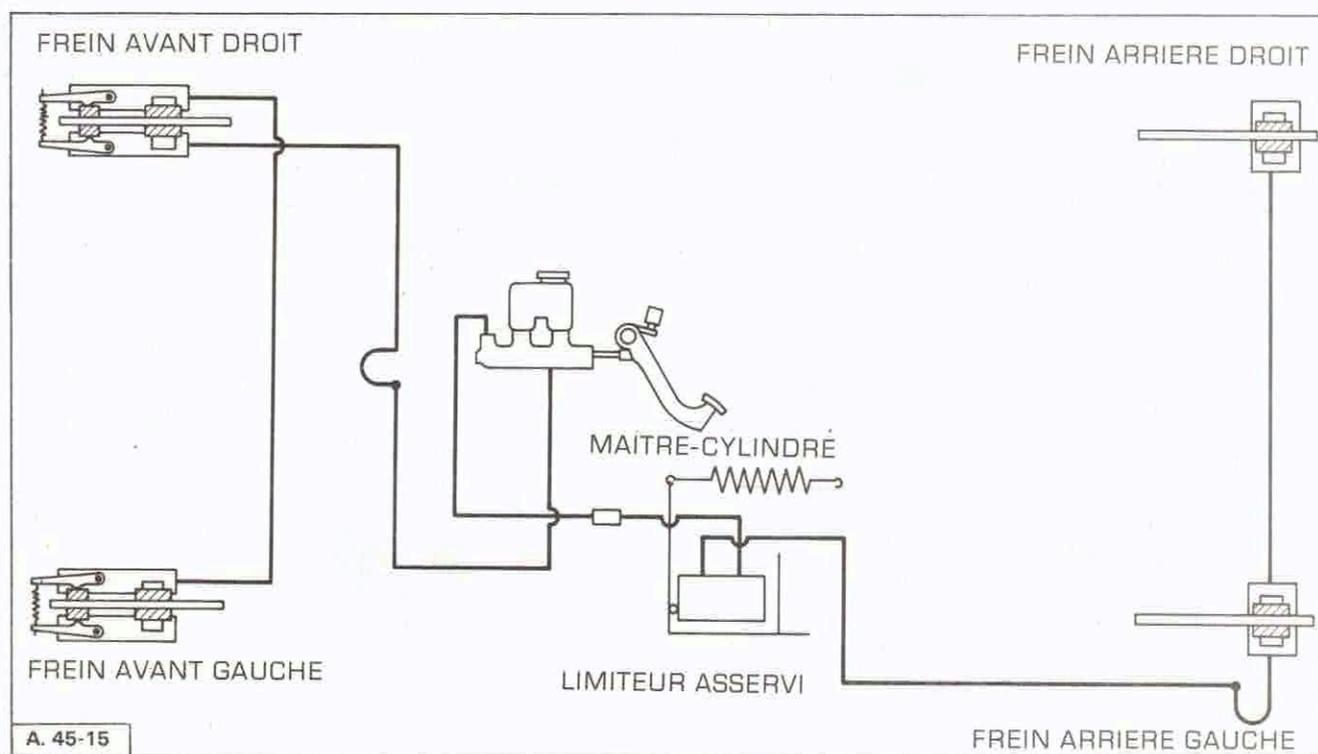
Suppression de l'indicateur de chute de pression.

Nouvelles canalisations avant et arrière adaptées au nouveau système de freinage.

MONTAGE DU NOUVEAU LIMITEUR



MONTAGE DES NOUVELLES CANALISATIONS



Réglage du limiteur :

CONDITIONS DE REGLAGE :

- Véhicule vide en ordre de marche.
- Hauteurs correctement réglées.
[avant : 248^{+10}_{-0} mm; arrière : 333^{+10}_{-0} mm]
- Un assistant à bord.

Réglage :

Faire appuyer sur la pédale de frein pour obtenir la fermeture du limiteur.

La maintenir enfoncée.

Desserrer les vis (1) de fixation du limiteur et le déplacer pour obtenir un jeu [J] compris entre **3 et 4 mm** entre la boucle du ressort et le levier. Serrer les vis.

